

OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX  
Étude des crédits budgétaires

2026  
2027



Cohérence

Courage

Engagement

Synergie

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027**  
**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX – OPPOSITION OFFICIELLE**  
**LISTE DE QUESTIONS**

Numéro	Questions
G.01	<p><b>Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2025-2026 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. les endroits et dates de départ et de retour;</li> <li>b. la copie des programmes et rapports de mission;</li> <li>c. les personnes rencontrées;</li> <li>d. le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);</li> <li>e. les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre), regroupés par mission;</li> <li>f. pour les organismes, les noms des dirigeants et des fonctionnaires concernés;</li> <li>g. la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant; <ul style="list-style-type: none"> <li>- les détails de ces ententes;</li> <li>- résultats obtenus à ce jour;</li> </ul> </li> <li>h. les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé;</li> </ul>
G.02	<p><b>Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) séparément :</b></p> <p><b>Par le cabinet ministériel :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. les sommes dépensées en 2025-2026 et les prévisions pour 2026-2027, ventilées par type d'événement;</li> <li>b. le but visé par chaque dépense;</li> <li>c. le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;</li> <li>d. si l'événement s'est tenu virtuellement.</li> </ul> <p><b>Par le ministère ou l'organisme :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>e. les sommes dépensées pour 2025-2026 et les prévisions pour 2026-2027, ventilées par type d'événement;</li> <li>f. le but visé par chaque dépense;</li> <li>g. le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;</li> <li>h. si l'événement s'est tenu virtuellement.</li> </ul> <p><b>Par un professionnel ou par une firme externe :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. les sommes dépensées pour 2025-2026 et les prévisions pour 2026-2027, ventilées par type d'événement;</li> <li>j. le nom du professionnel ou de la firme de publicité;</li> <li>k. la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation, ou contrat négocié);</li> <li>l. la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;</li> <li>m. le but visé par chaque dépense;</li> <li>n. le nombre total et liste d'événements ventilé par type d'événement ;</li> <li>o. si l'événement s'est tenu virtuellement.</li> </ul>
G.03	<p><b>La liste des dépenses en formation de communication :</b></p> <p><b>Organisée par le ministère ou l'organisme :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. les sommes dépensées en 2025-2026 et les prévisions pour 2026-2027, ventilées par type d'événement;</li> <li>b. le but recherché par chaque dépense;</li> <li>c. nombre total et liste des formations ventilée par catégorie;</li> </ul> <p><b>Donnée par un professionnel ou une firme externe :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>d. les sommes dépensées en 2025-2026 et les prévisions pour 2026-2027;</li> <li>e. le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;</li> </ul>

Numéro	Questions
	f. le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); g. la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu; h. le but visé par chaque dépense; i. nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.
G.04	<p><b>Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, y compris le cabinet ministériel en 2025-2026, en indiquant :</b></p> a. les noms du professionnel ou de la firme; b. les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final); c. le détail des travaux ou services effectués (but visé); d. la date d'octroi du contrat; e. le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments; f. l'échéancier; g. dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions. <p>Lorsque le contrat est octroyé par le cabinet ministériel, l'indiquer.</p>
G.05	<p><b>Pour chaque projet de développement informatique, infonuagique ou de modernisation des systèmes informatiques au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :</b></p> a. le nom du projet; b. la nature du projet; c. l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu); d. le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet; e. les plus récentes évaluations du coût du projet; f. les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière; g. l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet; h. les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates; i. le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour; j. le nombre d'employés (ETC) affectés à ce jour; k. le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère : - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants. l. indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique-cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics. m. nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI en 2025-2026.
G.06	<p><b>Concernant l'hébergement de données en infonuagique, fournir :</b></p> a. les coûts estimés par année; b. les coûts totaux réels pour l'hébergement de données; c. les coûts pour pénalités pour dépassement de capacité; d. la liste des fournisseurs; e. une copie du plan de déploiement.
G.07	<p><b>De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2025-2026, ventilé par mois, de chacune des dépenses suivantes :</b></p> a. la photocopie; b. le mobilier de bureau; c. l'ameublement; d. la décoration et l'embellissement;

Numéro	Questions
	<ul style="list-style-type: none"> <li>e. les distributeurs d'eau de source;</li> <li>f. le remboursement des frais de transport;</li> <li>g. le remboursement des frais d'hébergement;</li> <li>h. le remboursement des frais de repas;</li> <li>i. le remboursement de frais d'alcool et de fêtes;</li> <li>j. l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement : <ul style="list-style-type: none"> <li>I. a) au Québec;</li> <li>II. b) à l'extérieur du Québec.</li> </ul> </li> </ul>
G.08	<p><b>De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour 2025-2026, ventilé par mois, de chaque dépense reliée à la téléphonie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. le coût des contrats téléphoniques;</li> <li>b. le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme;</li> <li>c. le coût lié aux dépassements des forfaits de données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme ;</li> <li>d. les coûts de résiliation, s'il y a lieu;</li> <li>e. le nombre de téléphones cellulaires (BlackBerry, iPhone ou autre type de téléphone intelligent);</li> <li>f. les coûts d'acquisition des appareils;</li> <li>g. le coût d'utilisation des appareils;</li> <li>h. les noms des fournisseurs;</li> <li>i. les ordinateurs portables;</li> <li>j. les iPad ou autre type de tablette électronique.</li> </ul>
G.09	<ul style="list-style-type: none"> <li>a. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2025-2026 ainsi que les prévisions pour 2026-2027 : le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et plus.</li> <li>b. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2025-2026 ainsi que les prévisions pour 2026-2027 : le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins.</li> <li>c. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2025-2026 ainsi que les prévisions pour 2026-2027 : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie de moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi.</li> <li>d. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2025-2026 ainsi que les prévisions pour 2026-2027 : le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.); <ul style="list-style-type: none"> <li>- le coût moyen par employé, selon la classe de travail.</li> </ul> </li> <li>e. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2025-2027 ainsi que les prévisions pour 2026-2027 : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée par catégories d'emploi.</li> </ul>

Numéro	Questions
	<p>f. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2025-2026 ainsi que les prévisions pour 2026-2027 : l'évolution des effectifs réguliers par catégories d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions).</p> <p>g. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2025-2026 ainsi que les prévisions pour 2026-2027 : l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir.</p> <p>h. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2025-2026 ainsi que les prévisions pour 2026-2027 : le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie.</p> <p>i. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour les trois dernières années ainsi que les prévisions pour 2026-2027 : le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.</p> <p>j. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2025-2026 ainsi que les prévisions pour 2026-2027 : le nombre d'employés permanents et temporaires.</p> <p>k. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2025-2026 ainsi que les prévisions pour 2026-2027 : le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ.</p> <p>l. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2025-2026 ainsi que les prévisions pour 2026-2027 : l'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs;</p>
G.10	<p><b>Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2025-2026 en indiquant pour chacun d'eux :</b></p> <p>a. l'emplacement de la location;</p> <p>b. la superficie totale pour chaque local loué;</p> <p>c. le coût total de ladite location;</p> <p>d. le coût d'aménagement, de rénovation réalisée depuis le 1er avril 2018, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;</p> <p>e. la durée du bail;</p> <p>f. le propriétaire de l'espace loué;</p> <p>g. en cas de résiliation de bail en cours d'année, les coûts de résiliation;</p> <p>h. la superficie totale réellement occupée;</p> <p>i. la superficie inoccupée;</p> <p>j. le coût de location au mètre carré;</p> <p>k. le nom des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.</p>
G.11	<p><b>Concernant les actifs immobiliers excédentaires du ministère ou de l'organisme en 2025-2026, fournir :</b></p> <p>a. La liste des actifs excédentaires inoccupés;</p> <p>b. La valeur estimée de ceux-ci;</p> <p>c. Les coûts d'entretien annuel;</p> <p>d. Le nombre de pieds carrés de ceux-ci.</p>
G.12	<p><b>Pour la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2025-2026, du</b></p>

Numéro	Questions
	<p><b>déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés. Pour les rénovations, fournir :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. la ou les dates des travaux;</li> <li>b. les coûts;</li> <li>c. le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.</li> </ul>
G.13	<p><b>Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2025-2026, en indiquant pour chaque individu :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;</li> <li>b. le titre de la fonction;</li> <li>c. l'adresse du port d'attache;</li> <li>d. la masse salariale totale par cabinet;</li> <li>e. le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;</li> <li>f. la prime de départ versée, le cas échéant;</li> <li>g. la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;</li> <li>h. la description de tâches;</li> <li>i. le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2025-2026;</li> <li>j. le nombre total d'employés au cabinet;</li> <li>k. le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;</li> <li>l. si l'employé a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.</li> </ul>
G.14	<p><b>Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. le nom de la personne;</li> <li>b. le poste occupé;</li> <li>c. le salaire de base et les bonis, le cas échéant;</li> <li>d. l'assignation initiale et l'assignation actuelle;</li> <li>e. la date de l'assignation hors structure;</li> <li>f. la date de la fin d'assignation, s'il y a lieu;</li> <li>g. les prévisions pour 2026-2027.</li> </ul>
G.15	<p><b>Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. le poste initial;</li> <li>b. le salaire;</li> <li>c. le poste actuel, s'il y a lieu;</li> <li>d. la date de la mise en disponibilité;</li> <li>e. les prévisions pour 2026-2027.</li> </ul>
G.16	<p><b>Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2025-2026, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.);</li> <li>b. par catégorie d'âge ;</li> <li>c. prévisions pour 2026-2027.</li> </ul>
G.17	<p><b>Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. le nom de la personne;</li> <li>b. le poste occupé et le nom de l'organisme;</li> </ul>

Numéro	Questions
	<ul style="list-style-type: none"> <li>c. le salaire de base et les bonis, le cas échéant;</li> <li>d. l'assignation initiale;</li> <li>e. l'assignation actuelle;</li> <li>f. la date de l'assignation hors structure;</li> <li>g. la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).</li> </ul>
G.18	<p><b>Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2025-2026, en précisant pour chaque abonnement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. le coût de chacun;</li> <li>b. le fournisseur;</li> <li>c. la nature du service;</li> <li>d. s'il a été réalisé par le cabinet ministériel ou à sa demande.</li> </ul> <p>Ventiler le montant total par catégories.</p>
G.19	<p><b>Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, de billets de spectacles ou d'événements sportifs et culturels, les billets d'événements et de conférences organisées par les chambres de commerce, pour la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.</b></p>
G.20	<p><b>Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. le nom du site Web;</li> <li>b. le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;</li> <li>c. les coûts de construction du site;</li> <li>d. les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;</li> <li>e. les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);</li> <li>f. le nombre de visiteurs (« hits ») par mois;</li> <li>g. le nombre de visiteurs uniques mensuellement;</li> <li>h. les coûts liés à la réservation de noms de domaines;</li> <li>i. la fréquence moyenne de mise à jour;</li> <li>j. le responsable du contenu sur le site.</li> </ul>
G.21	<p><b>Pour 2025-2026, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en précisant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. les régions et les villes visitées;</li> <li>b. les personnes rencontrées;</li> <li>c. pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants;</li> <li>d. les raisons du déplacement;</li> <li>e. l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;</li> <li>f. les coûts ventilés;</li> <li>g. le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.</li> </ul>
G.22	<p><b>La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2025-2026 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. le détail des mandats;</li> <li>b. le coût (déplacements, etc.);</li> <li>c. le nombre de ressources affectées;</li> <li>d. le nombre de rencontres;</li> <li>e. le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre;</li> <li>f. l'objet;</li> <li>g. les dates.</li> </ul>

Numéro	Questions
G.23	Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.
G.24	Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2025-2026 et les prévisions pour 2026-2027.
G.25	Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement demandé par le Secrétariat du Conseil du Trésor pour 2025-2026 et prévisions pour 2025-2026.
G.26	Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2025-2026, ainsi que les prévisions pour 2026-2027 et 2027-2028, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, ententes ou autres, les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.
G.27	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2025-2026, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.
G.28	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2025-2026, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour les bris de contrat.
G.29	Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2025-2026 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.
G.30	La liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2025-2026 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2026-2027. Pour chacun de ces programmes existants en 2025-2026, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2026-2027, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.
G.31	Indiquer les nouvelles initiatives ou toute majoration apportée à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.
G.32	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2025-2026 le taux d'absentéisme en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).
G.33	<p>Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnel en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. la dépense totale relative au paiement des cotisations;</li> <li>b. la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation;</li> <li>c. le nombre d'employés ayant bénéficié du paiement des cotisations.</li> </ul>

Numéro	Questions
G.34	Tout montant dépensé par le ministère ou l'organisme en 2025-2026 visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre produites dans le cadre des activités du ministère ou de l'organisme.
G.35	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure: g) Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2024-2027.
G.36	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : n) Plan d'action de développement durable 2023-2028.
G.37	Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2025-2026 en matière de remboursement aux employés pour l'achat de matériel requis pour le télétravail.
G.38	Concernant toute mesures de soutien aux employés en matière de santé mentale, au sein du ministère ou de l'organisme en 2025-2026 : a. Les sommes dépensées; b. Les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière.
G.39	Liste des CT réunions en indiquant qui a fait la demande (cabinet, sous-ministre, ministère), la liste des personnes présentes, les coûts et le nom des fournisseurs.
G.40	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2025-2026 : a. la liste de tous les concours et tirages réalisés; b. les prix remis aux gagnants des concours et tirages, ainsi que la valeur de ces prix; c. l'objectif visé par la tenue de chacun des concours; d. la liste des concours qui ont pris fin.
G.41	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2025-2026 : a. le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques; b. le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques; c. le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilés par instance ou organisme; d. le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2025-2026 au sein de la direction des communications. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.
G.42	Veuillez nous fournir la liste des rencontres de planification stratégique de type « Lac-à-l'épaule » tenues par le ministère ou l'organisme en indiquant : a. Les dates; b. L'endroit précis; c. La liste des personnes présentes; d. L'ordre du jour; e. Les procès-verbaux; f. Les coûts détaillés (frais de location, d'hébergement, repas, déplacement, location d'équipement, conférencier, etc.)
G.43	Veuillez indiquer les montants qui ont été alloués à la rémunération des stages. a. Nombre de stagiaires reçus; b. Heures de stages effectués; c. Rémunération totale déboursée.

Numéro	Questions
G.44	<b>Fournir les dépenses allouées à la consultation avec les Autochtones :</b> a. Fournir la liste des projets du ministère ayant inclus une consultation des représentants autochtones.
G.45	<b>Indiquer les dépenses encourues au titre de tout « Programme d'aide aux employés » (PAE) depuis 5 ans.</b>
G.46	<b>Indiquer les dépenses encourues en vue de l'implantation du nouveau régime de dotation découlant de l'adoption du projet de loi 60 de la 42<sup>e</sup> législature.</b>
G.47	<b>Indiquer le montant des amendes perçues en vertu de l'application des lois dont votre ministère est responsable de l'application. Ventiler par loi et articles, depuis 5 ans.</b>
G.48	<b>Indiquer la valeur des actifs possédés; meubles et immeubles.</b>
G.49	<b>Indiquer les coûts de système estimés depuis 5 ans.</b>
G.50	<b>Pour chacun des ministères et organismes relevant du portefeuille, pour les années financières 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025 (à ce jour), veuillez indiquer :</b> a. le nombre d'employé(e)s recruté(e)s à l'étranger, en précisant le statut d'immigration au moment de l'embauche (permis de travail temporaire, résidence permanente, autres); b. le nombre de missions de recrutement effectuées à l'étranger, en précisant les pays visés et les secteurs d'emploi concernés; c. les sommes dépensées pour les activités de recrutement international (missions, agences, consultants, publicité, relocalisation, accompagnement); d. le nombre de contrats conclus avec des firmes externes pour soutenir le recrutement à l'étranger; e. les catégories d'emploi pour lesquelles un recrutement international a été jugé nécessaire; f. le taux de rétention après 12 et 24 mois des personnes recrutées à l'étranger; g. toute directive ou orientation ministérielle émise au cours de cette période concernant la réduction, le maintien ou l'augmentation du recours au recrutement international; h. les mesures mises en place pour favoriser prioritairement le recrutement et la formation de la main-d'œuvre locale
G.51	<b>La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.</b>



**G.01 LISTE DES VOYAGES HORS QUÉBEC POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2025-2026 :**

- A. LES ENDROITS ET DATES DE DÉPART ET DE RETOUR;
  - B. LA COPIE DES PROGRAMMES ET RAPPORTS DE MISSION;
  - C. LES PERSONNES RENCONTRÉES;
  - D. LE COÛT (AVEC UNE VENTILATION PAR POSTE : FRAIS DE DÉPLACEMENT, D'HÉBERGEMENT, DE REPAS, AUTRES FRAIS, ETC.);
  - E. LES NOMS DES MINISTRES, DÉPUTÉS, DES MEMBRES DU PERSONNEL DE CABINET, DES FONCTIONNAIRES CONCERNÉS (AVEC LEUR TITRE) ET DES AUTRES PARTICIPANTS (AVEC LEUR TITRE) REGROUPÉS PAR MISSION;
  - F. POUR LES ORGANISMES, LE NOM DES DIRIGEANTS ET DES FONCTIONNAIRES CONCERNÉS;
  - G. LA LISTE DES ENTENTES SIGNÉES OU ANNONCÉES, ET, LE CAS ÉCHÉANT :
    - LES DÉTAILS DE CES ENTENTES;
    - LES RÉSULTATS OBTENUS À CE JOUR;
  - H. LES INVESTISSEMENTS ANNONCÉS, LE CAS ÉCHÉANT, AINSI QUE LE NOMBRE D'EMPLOIS ESTIMÉ.
- 

Aucun.

Les renseignements concernant les ministres, les titulaires d'un emploi supérieur et leurs accompagnateurs, en réponse à cette question, sont diffusés sur une base trimestrielle sur le site Internet de l'office des professions du Québec en vertu du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4, paragraphe 18). [Accès à l'information de l'Office des professions du Québec | Gouvernement du Québec.](#)

**G.02 LISTE DES DÉPENSES POUR L'ORGANISATION ET LA TENUE DE CONFÉRENCES DE PRESSE, D'ÉVÉNEMENTS MÉDIATIQUES OU AUTRES ÉVÉNEMENTS (SOMMETS, CONGRÈS, CONFÉRENCES, ETC.) :**

**PAR CABINET MINISTÉRIEL :**

- A. LES SOMMES DÉPENSÉES EN 2025-2026 ET LES PRÉVISIONS POUR 2026-2027, VENTILÉES PAR TYPE D'ÉVÉNEMENT;
- B. LE BUT VISÉ PAR CHAQUE DÉPENSE;
- C. LE NOMBRE TOTAL ET LA LISTE D'ÉVÉNEMENTS, VENTILÉ PAR TYPE D'ÉVÉNEMENT;
- D. SI L'ÉVÉNEMENT S'EST TENU VIRTUELLEMENT.

**PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME :**

- E. LES SOMMES DÉPENSÉES EN 2025-2026 ET LES PRÉVISIONS POUR 2026-2027, VENTILÉES PAR TYPE D'ÉVÉNEMENT;
- F. LE BUT VISÉ PAR CHAQUE DÉPENSE;
- G. LE NOMBRE TOTAL ET LA LISTE D'ÉVÉNEMENTS, VENTILÉ PAR TYPE D'ÉVÉNEMENT;
- H. SI L'ÉVÉNEMENT S'EST TENU VIRTUELLEMENT.

**PAR UN PROFESSIONNEL OU PAR UNE FIRME EXTERNE :**

- I. LES SOMMES DÉPENSÉES EN 2025-2026 ET LES PRÉVISIONS POUR 2026-2027, VENTILÉES PAR TYPE D'ÉVÉNEMENT;
- J. LE NOM DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME DE PUBLICITÉ;
- K. LA LISTE DES CONTRATS OCTROYÉS EN INDICANT LE COÛT, LE MODE D'OCTROI DU CONTRAT (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION, CONTRAT NÉGOCIÉ);
- L. LA LISTE ET LES NOMS DES FOURNISSEURS ET CONSULTANTS, S'IL Y A LIEU, INCLUANT LES CONTRATS DE PHOTOGRAPHES, DES VIDÉOS, ETC.;
- M. LE BUT VISÉ PAR CHAQUE DÉPENSE;
- N. LE NOMBRE TOTAL ET LISTE D'ÉVÉNEMENTS, VENTILÉS PAR TYPE D'ÉVÉNEMENT;
- O. SI L'ÉVÉNEMENT S'EST TENU VIRTUELLEMENT.

---

Aucune.



**G.03 LA LISTE DES DÉPENSES EN FORMATION DE COMMUNICATION, EN INCLUANT ET EN INDIQUANT CELLES DU CABINET MINISTÉRIEL:**

**ORGANISÉE PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME :**

- A. LES SOMMES DÉPENSÉES EN 2025-2026 ET LES PRÉVISIONS POUR 2026-2027, VENTILÉES PAR TYPE D'ÉVÉNEMENT;
- B. LE BUT RECHERCHÉ PAR CHAQUE DÉPENSE;
- C. LE NOMBRE TOTAL ET LISTE DES FORMATIONS VENTILÉE PAR CATÉGORIE.

**DONNÉES PAR UN PROFESSIONNEL OU UNE FIRME EXTERNE :**

- D. LES SOMMES DÉPENSÉES EN 2025-2026 ET LES PRÉVISIONS POUR 2026-2027;
- E. LE NOM DE LA OU DES FIRMES DE PUBLICITÉ OU DE COMMUNICATIONS;
- F. LE MODE D'OCTROI DU CONTRAT (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ);
- G. LA LISTE ET LES NOMS DES FOURNISSEURS OU/ET DES CONSULTANTS, S'IL Y A LIEU;
- H. LE BUT VISÉ PAR CHAQUE DÉPENSE;
- I. NOMBRE TOTAL ET LISTE DES FORMATIONS VENTILÉS PAR CATÉGORIE.

---

Aucune.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de l'Office des professions du Québec en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphes 22 et 23).

[Documents ou renseignements diffusés - Office des professions du Québec \(gouv.qc.ca\)](http://gouv.qc.ca)

**G.04 LISTE VENTILÉE PAR BÉNÉFICIAIRE ET PAR MODE D'OCTROI (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ) DE TOUS LES CONTRATS OCTROYÉS PAR UN MINISTÈRE OU UN ORGANISME, Y COMPRIS LE CABINET MINISTÉRIEL EN 2025-2026, EN INDIQUANT :**

- A. LES NOMS DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME ;
- B. LES NOMS DE TOUS LES SOUS-TRAITANTS ASSOCIÉS AU CONTRAT, LEUR MANDAT ET LE RÉSULTAT (RAPPORT OU DOCUMENT FINAL) ;
- C. LE DÉTAIL DES TRAVAUX OU SERVICES EFFECTUÉS (BUT VISÉ) ;
- D. LA DATE D'OCTROI DU CONTRAT ;
- E. LE COÛT TOTAL, Y COMPRIS LES AVENANTS ET/OU SUPPLÉMENTS ;
- F. L'ÉCHÉANCIER ;
- G. DANS LE CAS D'UN OCTROI PAR SOUMISSION, FOURNIR LE NOM DES SOUMISSIONNAIRES ET LE MONTANT DES SOUMISSIONS.

LORSQUE LE CONTRAT EST OCTROYÉ PAR LE CABINET MINISTÉRIEL, L'INDIQUER.

- A. LES NOMS DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME;
- C. LE DÉTAIL DES TRAVAUX OU SERVICES EFFECTUÉS (BUT VISÉ);
- E. LE COÛT TOTAL, Y COMPRIS LES AVENANTS ET/OU SUPPLÉMENTS;

NOMS DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME	DÉTAIL DES TRAVAUX OU SERVICES EFFECTUÉS	COÛT TOTAL, Y COMPRIS LES AVENANTS ET/OU SUPPLÉMENTS
DENIS LECLERC	TRAVAUX DE MÉDIATION DANS LE DOMAINE BUCCODENTAIRE	19 500 \$
LOUISE ROY	MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF SUR LES CONDITIONS ET MODALITÉS DE VENTE DES MÉDICAMENTS	2 500 \$
MARTIN LABELLE	MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF SUR LES CONDITIONS ET MODALITÉS DE VENTE DES MÉDICAMENTS	5 000 \$
FRANCIS RICHARD	MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF SUR LES CONDITIONS ET MODALITÉS DE VENTE DES MÉDICAMENTS	5 000 \$
MAUDE LALIBERTÉ	MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'EXPERTS SUR L'EXERCICE DU DIAGNOSTIC DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ PHYSIQUE	8 664 \$
ALI EL-SAMRA	MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'EXPERTS SUR L'EXERCICE DU DIAGNOSTIC DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ PHYSIQUE	8 664 \$
MARIE-CHRISTINE LARAMÉE	MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'EXPERTS SUR L'EXERCICE DU DIAGNOSTIC DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ PHYSIQUE	8 664 \$
YANNICK TOUSIGNANT-LAFLAMME	MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'EXPERTS SUR L'EXERCICE DU DIAGNOSTIC DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ PHYSIQUE	8 664 \$
DANICA BROUSSEAU	MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'EXPERTS SUR L'EXERCICE DU DIAGNOSTIC DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ PHYSIQUE	8 664 \$
DANIELLE JOLY	TRADUCTION ET RÉVISION LINGUISTIQUE D'UN DOCUMENT TECHNIQUE	2 000 \$
TRUDEAU JEAN-BERNARD	COORDINATION ET ORIENTATION DES TRAVAUX POUR L'ÉLABORATION DE RECOMMANDATIONS SUR LE PERMIS DE PSYCHOTHÉRAPEUTE CONFORMÉMENT À L'ALEC ET AU PROJET DE LOI 15	23 000 \$

Pour les sous-questions b), d), f) et g) : elles ne semblent pas pertinentes à l'étude des crédits

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec: [Avis du jour | SEAO](#). De plus, pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et est diffusée mensuellement sur le site du ministère. [Accès à l'information de l'Office des professions du Québec | Gouvernement du Québec](#)

**G.05 POUR CHAQUE PROJET DE DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE OU DE MODERNISATION DES SYSTÈMES INFORMATIQUES INITIÉ POUR L'EXERCICE FINANCIER 2025-2026, AU SEIN DU MINISTÈRE OU D'UN ORGANISME, D'UNE SOCIÉTÉ OU D'UNE ENTREPRISE RELEVANT DU MINISTÈRE, INDIQUER :**

- A. LE NOM DU PROJET;
  - B. LA NATURE DU PROJET;
  - C. L'ÉCHÉANCIER INITIAL (ET REVU S'IL Y A LIEU);
  - D. LE MONTANT INITIALEMENT PRÉVU POUR L'ENSEMBLE DU PROJET;
  - E. LES PLUS RÉCENTES ÉVALUATIONS DU COÛT DU PROJET;
  - F. LES COÛTS ENGENDRÉS JUSQU'À MAINTENANT PAR LE PROJET, AU TOTAL ET VENTILÉS PAR ANNÉE FINANCIÈRE;
  - G. L'ESTIMATION DES COÛTS RESTANT À DÉBOURSER POUR COMPLÉTER LA RÉALISATION DU PROJET;
  - H. LES FIRMES OU OSBL ASSOCIÉS AU DÉVELOPPEMENT DU PROJET, INCLUANT TOUS LES SOUS-TRAITANTS ASSOCIÉS AU PROJET, LES SOMMES QUI LEUR ONT ÉTÉ VERSÉES JUSQU'À CE JOUR, LE DÉTAIL DE TOUT CONTRAT OCTROYÉ EN PRÉCISANT LE MODE D'OCTROI, LE MONTANT ET LES DATES;
  - I. LE POURCENTAGE DE RÉALISATION JUSQU'À CE JOUR;
  - J. LE NOMBRE D'EMPLOYÉS (ETC) AFFECTÉS À CE PROJET;
  - K. LE NOMBRE DE CONSULTANTS EXTERNES INTÉGRÉS OU ŒUVRANT AU SEIN DU MINISTÈRE OU D'UN ORGANISME, D'UNE SOCIÉTÉ OU D'UNE ENTREPRISE RELEVANT DU MINISTÈRE :
    - LA VALEUR TOTALE ET VENTILÉE DES CONTRATS OU ENTENTES ENTRE LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME ET LES FIRMES EXTERNES POUR CES CONSULTANTS.
  - L. INDIQUER SI L'ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ ÉVALUANT LES POSSIBILITÉS QU'OFFRE LE LOGICIEL LIBRE A ÉTÉ RÉALISÉE, COMME L'EXIGE LA POLITIQUE CADRE SUR LA GESTION DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES DES ORGANISMES PUBLICS;
  - M. NOMBRE ET LISTE DES PÉNALITÉS APPLIQUÉES À DES SOUS-TRAITANTS DANS LE DOMAINE DES TI EN 2025-2026.
- 

m) Aucun.

Pour les sous-questions a), b), d), e) f), g) et i), et l), l'information sur les projets informatiques de plus de 500 000 \$ est disponible sur le site Internet du Tableau de bord en ressources informationnelles à l'adresse suivante : <https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca>

Pour les sous-questions c), h), j), k) et l) : elles semblent non-pertinentes pour l'exercice de l'étude des crédits.

**G.06 CONCERNANT L'HÉBERGEMENT DE DONNÉES EN INFONUAGIQUE, FOURNIR :**

- A. LES COÛTS ESTIMÉS PAR ANNÉE ;
  - B. LES COÛTS TOTAUX RÉELS POUR L'HÉBERGEMENT DE DONNÉES ;
  - C. LES COÛTS POUR PÉNALITÉS POUR DÉPASSEMENT DE CAPACITÉ ;
  - D. LA LISTE DES FOURNISSEURS ;
  - E. UNE COPIE DU PLAN DE DÉPLOIEMENT
- 

b : les coûts totaux réels pour l'hébergement de données : 36 533 \$

c : les coûts pour pénalités pour dépassement de capacité : 0 \$

d : Les informations concernant la liste des fournisseurs et des prestataires de services qualifiés par appel d'intérêts en infonuagique sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante :

[https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/gouvernement/faireaffaire/Appels\\_d\\_offres\\_et\\_acquisitions/Courtier\\_en\\_infonuagique/LI\\_prestataires\\_qualifies\\_AO\\_courtier.pdf](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/gouvernement/faireaffaire/Appels_d_offres_et_acquisitions/Courtier_en_infonuagique/LI_prestataires_qualifies_AO_courtier.pdf).

Pour les sous-questions a et e : elles ne semblent pas pertinentes à l'étude des crédits.

**G.07** DE FAÇON SÉPARÉE ET DISTINCTE, POUR LE CABINET MINISTÉRIEL ET LE BUREAU DE CIRCONSCRIPTION, POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE (BUREAU DU SOUS-MINISTRE, DES SOUS-MINISTRES ADJOINTS ET ASSOCIÉS) ET POUR LES ORGANISMES SOUS L'AUTORITÉ DU MINISTRE, LE MONTANT, POUR 2025-2026, VENTILÉ PAR MOIS, DE CHACUNE DES DÉPENSES SUIVANTES :

- A. LA PHOTOCOPIE;
- B. LE MOBILIER DE BUREAU;
- C. L'AMEUBLEMENT;
- D. LA DÉCORATION ET L'EMBELLEMENT;
- E. LE DISTRIBUTEUR D'EAU DE SOURCE;
- F. LE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT;
- G. LE REMBOURSEMENT DES FRAIS D'HÉBERGEMENT;
- H. LE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE REPAS;
- I. LE REMBOURSEMENT DES FRAIS D'ALCOOL ET DE FÊTES;
- J. L'ENSEMBLE DES DÉPENSES APPLICABLES À LA PARTICIPATION À DES CONGRÈS, DES COLLOQUES ET TOUTE SESSION DE TYPE PERFECTIONNEMENT OU RESSOURCEMENT :
  - I. AU QUÉBEC
  - II. À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC

	OPQ
<b>PHOTOCOPIE</b>	N/D
<b>MOBILIER DE BUREAU</b>	0 \$
<b>AMEUBLEMENT</b>	0 \$
<b>DÉCORATION ET EMBELLEMENT</b>	0 \$
<b>DISTRIBUTEURS D'EAU DE SOURCE</b>	0 \$
<b>FRAIS D'ALCOOL ET DE FÊTES</b>	0 \$
<b>TOTAL</b>	<b>0 \$</b>

Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

**G.08 DE FAÇON SÉPARÉMENT ET DISTINCTE, POUR LE CABINET MINISTÉRIEL, POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE (BUREAU DU SOUS-MINISTRE, DES SOUS-MINISTRES ADJOINTS ET ASSOCIÉS) ET POUR LES ORGANISMES SOUS L'AUTORITÉ DU MINISTRE, LE MONTANT POUR 2025-2026, VENTILÉ PAR MOIS, DE CHAQUE DÉPENSE RELIÉE À LA TÉLÉPHONIE :**

- A. LE COÛT DES CONTRATS TÉLÉPHONIQUES;
- B. LE COÛT DES FRAIS D'ITINÉRANCE ET LA PROPORTION DE CEUX-CI QUI ONT ÉTÉ ASSUMÉS RESPECTIVEMENT PAR LE CABINET, LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME;
- C. LE COÛT LIÉ AUX DÉPASSEMENTS DES FORFAITS DE DONNÉES ET LA PROPORTION DE CEUX-CI QUI ONT ÉTÉ ASSUMÉS RESPECTIVEMENT PAR LE CABINET, LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME;
- D. LES COÛTS DE RÉSILIATION, S'IL Y A LIEU;
- E. LE NOMBRE DE TÉLÉPHONES CELLULAIRES;
- F. LE COÛT D'ACQUISITION DES APPAREILS;
- G. LE COÛT D'UTILISATION DES APPAREILS;
- H. LES NOMS DES FOURNISSEURS;
- I. LES ORDINATEURS PORTABLES;
- J. LES IPAD OU AUTRE TYPE DE TABLETTE ÉLECTRONIQUE.

	OPQ
Le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme	0 \$
Le coût lié aux dépassements des forfaits de données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme	0 \$
Les coûts de résiliation, s'il y a lieu	0 \$
<b>TOTAL</b>	<b>0 \$</b>

Pour les sous-questions e), i) et j) : elles ne semblent pas pertinentes à l'étude des crédits.

Pour les sous-questions a), f), g) et h) l'information fournie en réponse à ces questions est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 25). [Accès à l'information de l'Office des professions du Québec | Gouvernement du Québec](#)

**G.09 :**

- a) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2025-2026 ainsi que les prévisions pour 2026-2027 : le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et plus.
- b) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2025-2026 ainsi que les prévisions pour 2026-2027 : le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins.
- c) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2025-2026 ainsi que les prévisions pour 2026-2027 : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie de moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi.
- d) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2025-2026 ainsi que les prévisions pour 2026-2027 : le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.);
  - le coût moyen par employé, selon la classe de travail.
- e) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2025-2027 ainsi que les prévisions pour 2026-2027 : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée par catégories d'emploi.
- f) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2025-2026 ainsi que les prévisions pour 2026-2027 : l'évolution des effectifs réguliers par catégories d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions).
- g) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2025-2026 ainsi que les prévisions pour 2026-2027 : l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir.
- h) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2025-2026 ainsi que les prévisions pour 2026-2027 : le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie.
- i) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour les trois dernières années ainsi que les prévisions pour 2026-2027 : le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.
- j) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2025-2026 ainsi que les prévisions pour 2026-2027 : le nombre d'employés permanents et temporaires.
- k) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2025-2026 ainsi que les prévisions pour 2026-2027 : le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ.
- l) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2025-2026 ainsi que les prévisions pour 2026-2027 : l'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs;

---

Les réponses à ces questions seront transmises par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes

- G.10 LISTE DES BAUX POUR LES ESPACES OCCUPÉS PAR LES MINISTÈRES ET ORGANISMES EN 2025-2026 EN INDIQUANT POUR CHACUN D'EUX :**
- A. L'EMPLACEMENT DE LA LOCATION;
  - B. LA SUPERFICIE TOTALE POUR CHAQUE LOCAL LOUÉ;
  - C. LE COÛT TOTAL DE LADITE LOCATION;
  - D. LES COÛTS D'AMÉNAGEMENT, DE RÉNOVATIONS RÉALISÉES DEPUIS LE 1ER AVRIL 2018, LA NATURE DES TRAVAUX ET LE OU LES BUREAUX VISÉS;
  - E. LA DURÉE DU BAIL;
  - F. PROPRIÉTAIRE DE L'ESPACE LOUÉ;
  - G. EN CAS DE RÉSILIATION DE BAIL EN COURS D'ANNÉE, LES COÛTS DE RÉSILIATION.
  - H. LA SUPERFICIE TOTALE RÉELLEMENT OCCUPÉE;
  - I. LA SUPERFICIE INOCCUPÉE;
  - J. LE COÛT DE LOCATION AU MÈTRE CARRÉ;
  - K. LES NOMS DES SOUS-LOCATAIRES ET LES REVENUS LIÉS À DES SOUS-LOCATIONS, LE CAS ÉCHÉANT.

L'emplacement de la location	Coûts d'aménagement depuis le 1 <sup>er</sup> avril 2025	Durée du bail	Coûts de résiliation
800, Place d'Youville, 4 <sup>e</sup> et 10 <sup>e</sup> étage, Québec	0 \$	Office conclut une entente d'occupation avec la SQI qui est renouvelée annuellement	0 \$
500, boul. René-Lévesque Ouest, 6 <sup>e</sup> étage, Montréal (Commissaire à l'admission aux professions et Bureau des présidents des conseils de discipline)	0 \$		0 \$

Pour les sous-questions h), i), j) et k) : elles ne semblent pas pertinentes à l'étude des crédits.

Pour les sous-questions a), b), c) et f), l'information est disponible dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 27).

[Accès à l'information de l'Office des professions du Québec | Gouvernement du Québec](#)



**G.11 CONCERNANT LES ACTIFS IMMOBILIERS EXCÉDENTAIRES DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME EN 2025-2026, FOURNIR :**

- A. LA LISTE DES ACTIFS EXCÉDENTAIRES INOCCUPÉS;
  - B. LA VALEUR ESTIMÉE DE CEUX-CI;
  - C. LES COÛTS D'ENTRETIEN ANNUEL;
  - D. LE NOMBRE DE PIEDS CARRÉS DE CEUX-CI.
- 

La réponse à cette question sera transmise par la Société québécoise des infrastructures, et ce, pour tous les ministères et organismes occupant un immeuble dont celle-ci est propriétaire.

- G.12 POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE ET LA HAUTE DIRECTION DES ORGANISMES PUBLICS, FOURNIR LE DÉTAIL ET LA VENTILATION DES COÛTS, POUR 2025-2026, DU DÉMÉNAGEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT, DE LA RÉNOVATION ET AUTRES TRAVAUX EFFECTUÉS DANS LES ESPACES OCCUPÉS, INCLUANT :**
- A) LES DATES DES TRAVAUX
  - B) LES COÛTS;
  - C) LE NOM DE LA OU DES FIRMES AYANT EFFECTUÉ LES TRAVAUX
- 

Aucun.

L'information fournie inclut les cabinets ministériels. Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.



**G.13 LISTE DU PERSONNEL DE CABINET DE CHAQUE MEMBRE DU CONSEIL DES MINISTRES DURANT L'ANNÉE 2025-2026, EN INDIQUANT POUR CHAQUE INDIVIDU :**

- A. LA DATE DE L'ENTRÉE EN FONCTION ET LA DATE DE DÉPART, LE CAS ÉCHÉANT;
  - B. LE TITRE DE LA FONCTION;
  - C. L'ADRESSE DU PORT D'ATTACHE;
  - D. LA MASSE SALARIALE TOTALE PAR CABINET;
  - E. LE TRAITEMENT ANNUEL OU, SELON LE CAS, LES HONORAIRES VERSÉS;
  - F. LA PRIME DE DÉPART VERSÉE, LE CAS ÉCHÉANT;
  - G. LA LISTE DU PERSONNEL POLITIQUE, INCLUANT LE PERSONNEL DE SOUTIEN, QUI FAIT PARTIE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE QUELLE MASSE SALARIALE IL RELÈVE;
  - H. LA DESCRIPTION DE TÂCHES;
  - I. LE MONTANT DÉTAILLÉ DES SALAIRES, DES HONORAIRES ET DES CONTRATS DONNÉS PAR LE CABINET POUR 2025-2026;
  - J. LE NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS AU CABINET;
  - K. LE NOM DES EMPLOYÉS BÉNÉFICIAIRE D'UN TRAITEMENT SUPÉRIEUR À CELUI PRÉVU POUR LA FONCTION OCCUPÉE;
  - L. SI L'EMPLOYÉ A OU NON SIGNÉ LES DIRECTIVES DU PREMIER MINISTRE INTITULÉES DIRECTIVE SUR LA TRANSPARENCE ET L'ÉTHIQUE RELATIVEMENT À L'EXERCICE DES FONCTIONS DU PERSONNEL DES CABINETS DE MINISTRE ET DIRECTIVE CONCERNANT LES RÈGLES APPLICABLES LORS DE LA CESSATION D'EXERCICE DE CERTAINES FONCTIONS POUR L'ÉTAT.
- 

Non applicable.

**G.14 LISTE DU PERSONNEL HORS STRUCTURE, PAR CATÉGORIE D'EMPLOI, (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.), RÉMUNÉRÉ PAR LE MINISTÈRE, MAIS QUI N'OCCUPE AUCUN POSTE DANS CE MINISTÈRE :**

- A. LE NOM DE LA PERSONNE ;
  - B. LE POSTE OCCUPÉ ;
  - C. LE SALAIRE DE BASE ET LES BONIS, LE CAS ÉCHÉANT ;
  - D. L'ASSIGNATION INITIALE ET L'ASSIGNATION ACTUELLE ;
  - E. LA DATE DE L'ASSIGNATION HORS STRUCTURE ;
  - F. LA DATE DE LA FIN DE L'ASSIGNATION, S'IL Y A LIEU ;
  - G. LES PRÉVISIONS POUR 2026-2027.
- 

Aucun.

**G.15 LISTE DU PERSONNEL EN DISPONIBILITÉ PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.), EN INDIQUANT :**

- A. LE POSTE INITIAL;
  - B. LE SALAIRE;
  - C. LE POSTE ACTUEL, S'IL Y A LIEU;
  - D. LA DATE DE MISE EN DISPONIBILITÉ;
  - E. LES PRÉVISIONS **2026-2027**.
- 

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

- G.16** POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PUBLIC (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS, ÉTABLISSEMENTS, INSTITUTIONS, ETC.), FOURNIR POUR 2025-2026, LE NOMBRE D'OCCASIONNELS MIS À PIED DONT LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME A MIS FIN À L'EMPLOI OU DONT LE CONTRAT N'A PAS ÉTÉ RENOUELÉ, EN PRÉCISANT LA OU LES RAISONS ET EN VENTILANT :
- a. PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, PERSONNEL DE SOUTIEN, FONCTIONNAIRES, ETC.);
  - b. PAR CATÉGORIE D'ÂGE;
  - c. PRÉVISIONS 2026-2027.
- 

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

**G.17 LISTE DU PERSONNEL RÉMUNÉRÉ PAR LE MINISTÈRE ET AFFECTÉ À D'AUTRES ORGANISMES PUBLICS, PARAPUBLICS, PARAPUBLICS NON GOUVERNEMENTAUX ET AUTRES, EN INDIQUANT :**

- A. LE NOM DE LA PERSONNE ;
  - B. LE POSTE OCCUPÉ ET LE NOM DE L'ORGANISME ;
  - C. LE SALAIRE DE BASE ET LES BONIS, LE CAS ÉCHÉANT ;
  - D. L'ASSIGNATION INITIALE ;
  - E. L'ASSIGNATION ACTUELLE ;
  - F. LA DATE DE L'ASSIGNATION HORS STRUCTURE ;
  - G. LA DATE DE LA FIN DE L'ASSIGNATION (S'IL Y A LIEU).
- 

Aucun.

**G.18 LISTE DE TOUS LES ABONNEMENTS AUX JOURNAUX, AUX REVUES MENSUELLES, AUX PUBLICATIONS (FORMAT PAPIER OU ÉLECTRONIQUE), AUX SITES SPÉCIALISÉS DE RECHERCHE SUR INTERNET (EUREKA, ETC.) DU MINISTÈRE ET DES ORGANISMES PUBLICS EN 2025-2026, EN PRÉCISANT POUR CHAQUE ABONNEMENT :**

- A. LE COÛT DE CHACUN ;
- B. LE FOURNISSEUR ;
- C. LA NATURE DU SERVICE;
- D. S'IL A ÉTÉ RÉALISÉ PAR LE CABINET MINISTÉRIEL OU À SA DEMANDE.

**VENTILER LE MONTANT TOTAL PAR CATÉGORIE.**

FOURNISSEUR	COÛT (\$)	DESCRIPTION
Le Courrier parlementaire	2 400 \$	Publications gouvernementales
Cyberimpact	264 \$	Plateforme pour l'envoi d'infolettres
Le Devoir	98 \$	Journaux électroniques
Communication CNW	375 \$	Journaux électroniques
MESS	8 000 \$	Service de la bibliothèque Cécile-Rouleau
PressReader	35 \$	Journaux électroniques
Publications du Québec	325 \$	Recueil des politiques de gestion
Thomson Reuters	191 \$	Mise à jour de volumes (Lois et règlements du Canada)
Wolters Kluwer	2 662 \$	Accès internet à un recueil de jurisprudence (Loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels)
<b>TOTAL</b>	<b>14 350 \$</b>	

L'information fournie inclut les cabinets ministériels.

**G.19 LES SOMMES DÉBOURSÉES PAR LE CABINET MINISTÉRIEL, LE MINISTÈRE OU LES ORGANISMES PUBLICS POUR L'ACHAT DE BILLETS DE SAISON, DE BILLETS DE SPECTACLES OU D'ÉVÉNEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS, LES BILLETS D'ÉVÉNEMENTS ET DE CONFÉRENCES ORGANISÉS PAR LES CHAMBRES DE COMMERCE, POUR LA RÉSERVATION DE LOGES ET LES FRAIS PAYÉS AFIN DE DEVENIR MEMBRE D'UN CLUB PRIVÉ OU AUTRE.**

---

Aucune.



**G.20 POUR CHAQUE SITE INTERNET DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME PUBLIC (INCLUANT LES ÉVÉNEMENTS PONCTUELS), FOURNIR, ET CE DEPUIS L'EXISTENCE DU SITE :**

- A. LE NOM DU SITE WEB;
  - B. LE NOM DE LA FIRME OU DU PROFESSIONNEL, DES PERSONNES QUI ONT CONÇU LE SITE;
  - C. LES COÛTS DE CONSTRUCTION DU SITE;
  - D. LES COÛTS D'HÉBERGEMENT, D'ENTRETIEN ET DE MISE À JOUR;
  - E. LES COÛTS DE MODERNISATION OU DE REFONTE (EN SPÉCIFIANT COMBIEN DE FOIS LE SITE A ÉTÉ REFAIT ET LES RAISONS DU CHANGEMENT);
  - F. LE NOMBRE DE VISITEUR « HITS » PAR MOIS;
  - G. NOMBRE DE VISITEURS UNIQUES MENSUELLEMENT
  - H. LES COÛTS LIÉS À LA RÉSERVATION DE NOMS DE DOMAINES.
  - I. LA FRÉQUENCE MOYENNE DE MISE À JOUR;
  - J. LE RESPONSABLE DU CONTENU SUR LE SITE.
- 

Sous-questions a), b), c), d), e), h) : Le site Québec.ca est administré par le ministère du Conseil exécutif (MCE). L'ensemble des coûts relatifs à ce site sont documentés exclusivement dans les réponses produites par le MCE »

Sous-question e) : 53 853,61\$

Sous-questions f), g), i) et j) : elles ne semblent pas pertinentes à l'étude des crédits

**G.21 POUR 2025-2026, LES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR MINISTÈRE POUR LES TOURNÉES, LES VISITES OU RENCONTRES MINISTÉRIELLES ET SOUS-MINISTÉRIELLES DANS LES RÉGIONS DU QUÉBEC, EN PRÉCISANT :**

- A. LES RÉGIONS ET LES VILLES VISITÉES ;
  - B. LES PERSONNES ET ORGANISMES RENCONTRÉS ;
  - C. POUR LES ORGANISMES, LES NOMS ET LES TITRES DES DIRIGEANTS ET DES FONCTIONNAIRES CONCERNÉS ET AUTRES PARTICIPANTS;
  - D. LES RAISONS DU DÉPLACEMENT ;
  - E. L'ITINÉRAIRE ET LES DATES DU DÉPART ET/OU DU RETOUR ;
  - F. LES COÛTS VENTILÉS ;
  - G. LE CAS ÉCHÉANT, TOUT AUTRE COÛT VENTILÉ PAR POSTE : FRAIS D'HÉBERGEMENT, FRAIS DE REPAS, AUTRES FRAIS, ETC.
- 

Aucune.

**G.22 LA LISTE EXHAUSTIVE DE TOUS LES MANDATS ET DOSSIERS ET DE TOUTES LES ACTIVITÉS CONFÉES À CHAQUE ADJOINT PARLEMENTAIRE OU ADJOINT GOUVERNEMENTAL DES MEMBRES DU CONSEIL DES MINISTRES POUR 2025-2026:**

- A. LE DÉTAIL DES MANDATS;
  - B. LE COÛT (DÉPLACEMENTS, ETC.);
  - C. LE NOMBRE DE RESSOURCES AFFECTÉES;
  - D. LE NOMBRE DE RENCONTRES;
  - E. LE NOMBRE D'ETC AFFECTÉ À CHAQUE MANDAT EN INDIQUANT LEUR FONCTION ET LEUR TITRE;
  - F. L'OBJET;
  - G. LES DATES.
- 

Non applicable.



**G.23 LISTE DES ENTITÉS ADMINISTRATIVES CRÉÉES, FUSIONNÉES, SCINDÉES OU ABOLIES SOUS LA RESPONSABILITÉ DU MINISTÈRE EN PRÉCISANT LES COÛTS DE TRANSITION ET LES COÛTS DE FORMATION.**

---

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

**G.24 LE DÉTAIL DES CRÉDITS PÉRIMÉS ET REPORTÉS POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PAR ANNÉE BUDGÉTAIRE, ET CE, POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2025-2026 ET LES PRÉVISIONS POUR 2026-2027.**

---

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

**G.25 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, UNE COPIE DU PLAN DE RÉDUCTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DEMANDÉ PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR POUR 2025-2026 ET PRÉVISIONS POUR 2026-2027.**

---

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

**G.26** POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PUBLIC, LES SOMMES REÇUES EN 2025-2026, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2026-2027, EN PROVENANCE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL OU D'UN AUTRE GOUVERNEMENT. INDIQUER DE FAÇON VENTILÉE POUR CHAQUE PROGRAMME, ENTENTES OU AUTRES, LES SOMMES REÇUES, LA OU LES DATES DES VERSEMENTS ET À QUELLES FINS ELLES ONT ÉTÉ CONSACRÉES PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME.

---

Aucune.

**G.27** POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, INSTITUTIONS, ETC.), FOURNIR POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2025-2026, EN VENTILANT PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.), LE MONTANT TOTAL DES PRIMES AU RENDEMENT ET DES BONIS.

---

PRIMES AU RENDEMENT ET BONIS	OPQ
<b>TOTAL</b>	<b>0\$</b>



**G.28** POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, INSTITUTIONS, ETC.), FOURNIR POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2025-2026, EN VENTILANT PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.), LE MONTANT TOTAL DES PRIMES DE DÉPART (ALLOCATIONS DE TRANSITION), INCLUANT LES MONTANTS VERSÉS POUR BRIS DE CONTRAT.

---

**PRIMES DE DÉPART :**

PRIMES DE DÉPART ET BRIS DE CONTRAT	OPQ
ALLOCATIONS DE TRANSITION	74 342 \$

**G.29** POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME DONT LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, INSTITUTIONS, ETC., FOURNIR POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2025-2026 LE MONTANT TOTAL ET LA VENTILATION PAR CATÉGORIE D'EMPLOI DES AUGMENTATIONS DE SALAIRE.

---

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

**G.30 LA LISTE EXHAUSTIVE DES PROGRAMMES MINISTÉRIELS EXISTANTS À LA FIN DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2025-2026 ET QUI N'ONT PAS ÉTÉ RECONDUITS INTÉGRALEMENT EN 2026-2027. POUR CHACUN DE CES PROGRAMMES EXISTANTS EN 2025-2026, DONNER LE COÛT DE RECONDUCTION INTÉGRAL ET LA DÉPENSE PRÉVUE AUX CRÉDITS 2026-2027, EN INCLUANT LES PROGRAMMES QUI ONT ÉTÉ ABOLIS ET POUR LESQUELS LA DÉPENSE SERA NULLE.**

---

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

**G.31 INDiquer LES NOUVELLES INITIATIVES OU TOUTE MAJORATION APPORTÉE À UN PROGRAMME EXISTANT, LES MONTANTS EN CAUSE AINSI QUE LES MESURES PRISES POUR DÉGAGER LES SOMMES NÉCESSAIRES À LEUR FINANCEMENT.**

---

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

**G.32 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, ETC.), FOURNIR POUR 2025-2026 LE TAUX D'ABSENTÉISME EN VENTILANT PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.).**

---

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

**G.33** POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PUBLIC, INCLUANT LES CABINETS MINISTÉRIELS ET MEMBRES DU CONSEIL DES MINISTRES, LE NOMBRE TOTAL DE PERSONNES AYANT BÉNÉFICIÉ DU PAIEMENT DE COTISATION À UNE ASSOCIATION (ORDRE OU CORPORATION) PROFESSIONNELLE EN VERTU DE LA DIRECTIVE CONCERNANT LE PAIEMENT PAR LE GOUVERNEMENT DE COTISATIONS À DES ASSOCIATIONS (6-79) DU CONSEIL DU TRÉSOR OU DE TOUTE AUTRE DIRECTIVE PERMETTANT UN REMBOURSEMENT DE CES COTISATIONS, VENTILÉ PAR ASSOCIATION, ORDRE OU CORPORATION PROFESSIONNELLE EN INDIQUANT :

- A. LA DÉPENSE TOTALE RELATIVE AU PAIEMENT DES COTISATIONS ;
- B. LA LISTE DES ASSOCIATIONS, ORDRES OU CORPORATIONS PROFESSIONNELS AUXQUELS LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC A VERSÉ UN PAIEMENT POUR COTISATION ;
- C. LE NOMBRE D'EMPLOYÉS AYANT BÉNÉFICIÉ DU PAIEMENT DES COTISATIONS.

NOM DE L'ASSOCIATION	NOMBRE DE PERSONNES	NOM DE LA DIRECTIVE	COÛT TOTAL
BARREAU DU QUÉBEC	29	LETRE DU SCT AU PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES JURISTES DE L'ÉTAT.	51 774 \$
CHAMBRE DES NOTAIRES DU QUÉBEC	2	EXIGENCE DU POSTE	3 542 \$
ORDRE DES ADMINISTRATEURS AGRÉÉS DU QUÉBEC	1	EXIGENCE DU POSTE	464 \$
ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC	1	EXIGENCE DU POSTE	685 \$
ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC	1	EXIGENCE DU POSTE	830 \$

**G.34** TOUT MONTANT DÉPENSÉ PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME EN 2025-2026 VISANT À COMPENSER LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE PRODUITES DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME.

---

Aucun.



**G.36 POUR CHAQUE MESURE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME CONTENUE DANS LES PLANS D' ACTIONS, LES RAPPORTS, LES POLITIQUES ET STRATÉGIES SUIVANTES, INDIQUER LE BUDGET PRÉVU, LES SOMMES INVESTIES EN 2025-2026 ET L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MESURE : N) PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023-2028.**

---

Aucune.

Le Plan d'action de développement durable est disponible sur le site Internet de l'Office des professions du Québec : [Plan d'Action 2025-2028 - Développement durable](#) .

**G.37 SOMMES DÉPENSÉES PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME EN 2025-2026 EN MATIÈRE DE REMBOURSEMENT AUX EMPLOYÉS POUR L'ACHAT DE MATÉRIEL REQUIS POUR LE TÉLÉTRAVAIL.**

---

Aucune.



**G.39 LISTE DES CT RÉUNIONS EN INDIQUANT QUI A FAIT LA DEMANDE (CABINET, SOUS-MINISTRE, MINISTÈRE), LA LISTE DES PERSONNES PRÉSENTES, LES COÛTS ET LE NOM DES FOURNISSEURS.**

---

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de l'Office des professions du Québec en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 21).

[Documents ou renseignements diffusés - Office des professions du Québec \(gouv.qc.ca\).](http://gouv.qc.ca)

**G.40** POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, INDICHER POUR 2025-2026 :

- A. LA LISTE DE TOUS LES CONCOURS ET TIRAGES RÉALISÉS;
  - B. LES PRIX REMIS AUX GAGNANTS DES CONCOURS ET DES TIRAGES, AINSI QUE LA VALEUR DE CES PRIX;
  - C. L'OBJECTIF VISÉ PAR LA TENUE DE CHACUN DES CONCOURS;
  - D. LA LISTE DES CONCOURS QUI ONT PRIS FIN.
- 

Aucun.



**G.41 POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, INDIQUER POUR 2025-2026 :**

- A. LE NOMBRE D'EMPLOYÉS ET LE NOM DES EMPLOYÉS AFFECTÉS AUX COMMUNICATIONS ET/OU AFFAIRES PUBLIQUES;
  - B. LE MONTANT DÉPENSÉ PAR LA DIRECTION, DÉPARTEMENT OU DIVISION DES COMMUNICATIONS ET/OU AFFAIRES PUBLIQUES;
  - C. LE NOMBRE ET LE DÉTAIL DES RENCONTRES DES EMPLOYÉS AFFECTÉS AUX COMMUNICATIONS ET/OU AFFAIRES PUBLIQUES AVEC D'AUTRES INSTANCES OU ORGANISMES PUBLICS, VENTILÉS PAR INSTANCE OU ORGANISME;
  - D. LE MONTANT TOTAL DES SOMMES INVESTIES EN VEILLE MÉDIATIQUE EN 2025-2026 AU SEIN DE LA DIRECTION DES COMMUNICATIONS. FOURNIR LE NOM DU OU DES FOURNISSEURS DE SERVICES ET LE DÉTAIL DES FACTURES PAYÉES.
- 

- A. Le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques

**Deux employés**

- B. Le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques ;

**Frais de déplacement : 0 \$**

- C. Ne semble pas pertinente pour l'étude à l'étude des crédits.

- D. **Revue de presse**

Influence communication : 14 088 \$

**G.42** VEUILLEZ NOUS FOURNIR LA LISTE DES RENCONTRES DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE DE TYPE « LAC-À-L'ÉPAULE » TENUES PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME EN INDIQUANT :A) LES DATES;B) L'ENDROIT PRÉCIS;C) LA LISTE DES PERSONNES PRÉSENTES;D) L'ORDRE DU JOUR;E) LES PROCÈS-VERBAUX;F) LES COÛTS DÉTAILLÉS (FRAIS DE LOCATION, D'HÉBERGEMENT, REPAS, DÉPLACEMENT, LOCATION D'ÉQUIPEMENT, CONFÉRENCIER, ETC.)

---

Aucune.

**G.43** VEUILLEZ INDiquer LES MONTANTS QUI ONT ÉTÉ ALLOUÉS À LA RÉMUNÉRATION DES STAGES.

- A. **NOMBRE DE STAGIAIRES REÇUS;**
  - B. **HEURES DE STAGES EFFECTUÉES;**
  - C. **RÉMUNÉRATION TOTALE DÉBOURSÉE.**
- 

Aucun.

**G.44 FOURNIR LES DÉPENSES ALLOUÉES À LA CONSULTATION AVEC LES AUTOCHTONES.**

**A. FOURNIR LA LISTE DES PROJETS DU MINISTÈRE AYANT INCLUS UNE CONSULTATION DES REPRÉSENTANTS AUTOCHTONES.**

---

Aucune.

**G.45** INDiquer LES DÉPENSES ENCOURUES AU TITRE DE TOUT « PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS » (PAE) DEPUIS 5 ANS.

---

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

**G.46** INDiquer LES DÉPENSES ENCOURUES EN VUE DE L'IMPLANTATION DU NOUVEAU RÉGIME DE DOTATION DÉCOULANT DE L'ADOPTION DU PROJET DE LOI 60 DE LA 42<sup>E</sup> LÉGISLATURE.

---

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

**G.47** INDiquer LE MONTANT DES AMENDES PERÇUES EN VERTU DE L'APPLICATION DES LOIS DONT VOTRE MINISTÈRE EST RESPONSABLE DE L'APPLICATION. VENTILER PAR LOI ET ARTICLES, DEPUIS 5 ANS.

---

Aucune.

**G.48** INDiquer LA VALEUR DES ACTIFS POSSÉDÉS; MEUBLES ET IMMEUBLES.

---

La réponse à cette question (valeur des immeubles) sera transmise par la Société québécoise des infrastructures, et ce, pour tous les ministères et organismes occupant un immeuble dont celle-ci est propriétaire.

**G.49** INDIQUER LES COÛTS DE SYSTÈME ESTIMÉS DEPUIS 5 ANS.

---

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

**G.50** POUR CHACUN DES MINISTÈRES ET ORGANISMES RELEVANT DU PORTEFEUILLE, POUR LES ANNÉES FINANCIÈRES 2022-2023, 2023-2024 ET 2024-2025 (À CE JOUR), VEUILLEZ INDiquer :

- A) LE NOMBRE D'EMPLOYÉ(E)S RECRUTÉ(E)S À L'ÉTRANGER, EN PRÉCISANT LE STATUT D'IMMIGRATION AU MOMENT DE L'EMBAUCHE (PERMIS DE TRAVAIL TEMPORAIRE, RÉSIDENCE PERMANENTE, AUTRES);
- B) LE NOMBRE DE MISSIONS DE RECRUTEMENT EFFECTUÉES À L'ÉTRANGER, EN PRÉCISANT LES PAYS VISÉS ET LES SECTEURS D'EMPLOI CONCERNÉS;
- C) LES SOMMES DÉPENSÉES POUR LES ACTIVITÉS DE RECRUTEMENT INTERNATIONAL (MISSIONS, AGENCES, CONSULTANTS, PUBLICITÉ, RELOCALISATION, ACCOMPAGNEMENT);
- D) LE NOMBRE DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES FIRMES EXTERNES POUR SOUTENIR LE RECRUTEMENT À L'ÉTRANGER;
- E) LES CATÉGORIES D'EMPLOI POUR LESQUELLES UN RECRUTEMENT INTERNATIONAL A ÉTÉ JUGÉ NÉCESSAIRE;
- F) LE TAUX DE RÉTENTION APRÈS 12 ET 24 MOIS DES PERSONNES RECRUTÉES À L'ÉTRANGER;
- G) TOUTE DIRECTIVE OU ORIENTATION MINISTÉRIELLE ÉMISE AU COURS DE CETTE PÉRIODE CONCERNANT LA RÉDUCTION, LE MAINTIEN OU L'AUGMENTATION DU RECOURS AU RECRUTEMENT INTERNATIONAL;  
LES MESURES MISES EN PLACE POUR FAVORISER PRIORITAIREMENT LE RECRUTEMENT ET LA FORMATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE LOCALE;
- H) LES MESURES MISES EN PLACE POUR FAVORISER PRIORITAIREMENT LE RECRUTEMENT ET LA FORMATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE LOCALE.

---

A) 0

C) 0

E) Aucune catégorie d'emploi.

Pour les sous-questions b), d), f), g) et h) : elles ne semblent pas pertinentes à l'étude des crédits.

**G.51 LA LISTE DES PERSONNES ET LE MANDAT DES COMITÉS FORMÉS PAR LE CONSEIL EXÉCUTIF, LES MINISTÈRES ET ORGANISMES AINSI QUE LES HONORAIRES VERSÉS À CES PERSONNES.**

NOM DU COMITÉ	MANDAT DU COMITÉ	LISTES DES PARTICIPANTS	HONORAIRES VERSÉS
COMITÉ CONSULTATIF SCIENTIFIQUE EN MATIÈRE DE CONDITIONS ET MODALITÉS DE VENTE DES MÉDICAMENTS	ANALYSER LES DEMANDES QUI SONT ADRESSÉES À L'OFFICE AFIN DE MODIFIER LA CLASSIFICATION D'UNE SUBSTANCE OU SA SPÉCIFICATION, ET FORMULER UNE OPINION AUX AUTORITÉS DE L'OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC	MARTIN ISABELLE LOUISE ROY FRANCIS RICHARD	150 \$/HEURE 150 \$/HEURE 150 \$/HEURE
CHANTIER DIAGNOSTIC EN SANTÉ PHYSIQUE	ANALYSER L'OPPORTUNITÉ D'ÉLARGIR LE DIAGNOSTIC À D'AUTRES PROFESSIONS.	YVAN GENDRON JEAN-BERNARD TRUDEAU	225 \$/HEURE 345 \$/HEURE

**Office  
des professions**

**Québec**

